



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2026/3605

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est **Monsieur Bernard DELHAYE** demeurant **rue du Val Saint-Lambert 171 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue du val Saint-Lambert 167-169 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING, 3e division, section D, n° 246P53**.

Le projet vise à "**construire une extension en vue de régulariser un troisième logement dans un immeuble comprenant déjà un rez-de-chaussée commercial et deux logements**" et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au SOL (anciennement PCA 10 – Ter-Seraing – A.M. 28 mars 1983). Le projet, situé en zone de cours et jardin, s'écarte des prescriptions du plan.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,
les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO (04/330.84.07)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **20 juillet 2026 au 30 août 2026 au collège communal** :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : **enquete.urbanisme@seraing.be**

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Franco D'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE